



**CREDIT AGRICOLE  
NORD MIDI-PYRENEES**

### **Votre agence**

Prayssac  
10 Place Dutours  
46220 Prayssac  
Tél : 05 65 21 12 48  
Fax : 05 65 20 41 01

00812 FGDR010 00810

### **Votre Conseiller**

Maxime Bruzi  
Tel : 05 32 05 13 33

SYNDICAT DE DEFENSE DU VIN AOC  
CAHORS  
POLE VITI VINICOLE  
46140 ANGLARS JUILLAC

### **Vos contacts**

Internet :  
[www.credit-agricole.fr/ca-nmp](http://www.credit-agricole.fr/ca-nmp)  
Filservice : 098 098 18 18  
(numéro non surtaxé)  
Email : [contact@ca-nmp.fr](mailto:contact@ca-nmp.fr)  
Votre Appli : Ma Banque

PRAYSSAC, le 16 Décembre 2025

## **Objet : Information annuelle sur la garantie de vos dépôts par le FGDR (Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution)**

Chère Cliente, Cher Client,

Aujourd'hui, toutes les banques et entreprises d'investissement agréées en France adhèrent et cotisent obligatoirement au FGDR.

Il a une mission d'intérêt général dont l'objectif est de préserver la stabilité financière à l'échelle Européenne et de limiter le risque en cas de défaillance bancaire.

Le FGDR serait donc chargé de vous indemniser si votre banque était déclarée en faillite et que vos avoirs étaient devenus indisponibles.

Les sommes déposées sur vos produits éligibles sont ainsi couvertes, dans la limite d'un plafond, par la garantie des dépôts. Pour les livrets réglementés (livret A, livret de développement durable, livret d'épargne populaire), le FGDR procède à cette indemnisation pour le compte de l'État.

Par ce mécanisme, en nous ayant confié vos avoirs, vous avez l'assurance que vos dépôts sont protégés.

Au sein de notre établissement, vous êtes couvert pour le(s) contrat(s) suivant(s) dont vous êtes titulaire et/ou cotitaire :

✓ au titre de la garantie des dépôts du FGDR :

|                    |                |               |                |
|--------------------|----------------|---------------|----------------|
| Compte Courant Pro | n° 10000603000 | Dépôt A Terme | n° 30012926137 |
| Dépôt A Terme      | n° 42550577076 |               |                |

Conformément à nos obligations (1) et afin de vous délivrer une information complète, vous trouverez ci-joint une notice reprenant les informations de base relatives à la protection des dépôts avec notamment les

